

# CARNET DE BORD

## } LES RENCONTRES DU LITTORAL {



> PALAIS DE LA BOURSE BORDEAUX @HORNBILL

LES  
RENCONTRES  
DU LITTORAL  
2022

GIP LITTORAL  
2022

LES  
RENCONTRES  
DU LITTORAL  
2022

GIP LITTORAL  
2022

# } Contexte {

Le 4 juillet 2022, au Palais de la Bourse à Bordeaux, près de 170 élus, agents de collectivités et des services de l'Etat, partenaires, ont été réunis à l'initiative du GIP Littoral.

Un consensus est acquis : la préservation du caractère exceptionnel des écosystèmes, de la biodiversité et du cadre de vie sur le littoral est impérative. Le développement et les aménagements durables devront s'inscrire dans une logique générale de protection et de mise en valeur des ressources et des espace naturels maritimes et littoraux. Ils s'inscriront dans une démarche d'adaptation aux grands changements à venir, en anticipant le temps long. Face aux grands changements et leurs impacts cumulés, une transition du littoral régional s'impose.

Le GIP Littoral anime et porte le [projet Littoral 2030](#) : Réussir la transition du littoral en Nouvelle-Aquitaine. Il est mandaté pour favoriser les échanges entre acteurs du littoral, dans le but de faciliter le passage à l'action dans le domaine de l'aménagement durable et de la préservation du littoral.

A l'issue de presque deux années, lors desquelles les temps d'échanges ont été réduits à leur strict minimum ou même impossible physiquement, il a été jugé opportun de proposer un temps fort en présentiel pour renouer les contacts ou même permettre aux acteurs ou élus de se rencontrer en personne pour la première fois afin d'échanger sur les enjeux de la transition du littoral en Nouvelle-Aquitaine.

A quoi devons-nous nous attendre ? Comment s'adapter ? Quel rôle pour les différents niveaux de collectivités et pour l'Etat ? L'objectif de la journée était de permettre aux partenaires des territoires littoraux des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, de Gironde et de la Charente-Maritime, de se retrouver pour partager leurs expériences face aux enjeux de la transition du littoral régional.

## SOMMAIRE

- CONTEXTE ET OUVERTURE DES RENCONTRES DU LITTORAL > P 1
- TABLE RONDE 1 : ÉCONOMIE ET VIE À L'ANNÉE, PRÉSERVER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL - LE DEFI DE L'ACCEUIL > P 2
- TABLE RONDE 2 : S'ADAPTER, LE DÉFI ET LE COÛT DE LA TRANSITION > P 4
- 4 PRESENTATIONS FLASHS : ATTRACTIVITÉ, BIODIVERSITÉ, AMÉNAGEMENT DURABLE, CHANGEMENT CLIMATIQUE > P 6
- TABLE RONDE 3 : LA TRANSITION DU LITTORAL EN PRATIQUE ET AILLEURS - SITUATION, ENJEUX, ORGANISATION, PROJETS DANS DES RÉGIONS ATLANTIQUES VOISINES > P 9
- DISCOURS DE CLÔTURE ET BILAN DES RENCONTRES DU LITTORAL > P 11

# } Ouverture {

**ALAIN ROUSSET, PRÉSIDENT DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE**

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a témoigné, à travers une vidéo, de son attention aux questions littorales. Evoquant les enjeux naturels, touristiques, humains, forestiers, agricoles du littoral régional, il a également rappelé que ces 970 km de côte étaient un lieu d'expérience pour s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique.

Une forme de consensus s'est développée sur le littoral dans la manière d'appréhender l'avancée de l'océan. *« Aujourd'hui, il faut reconnaître que l'océan est plus fort que nous ».*

Alain Rousset a aussi mis en évidence le fait que la Nouvelle-Aquitaine soit aujourd'hui la seule à témoigner, à l'échelle française, d'un travail et d'une réflexion sur l'avenir du littoral réunissant toutes les communes, les intercommunalités, les départements, la Région, et l'Etat autour des techniciens, à travers l'outil qu'est le GIP Littoral.

Cette gouvernance unique démontre un sens de responsabilité, de protection et d'accueil de notre territoire. L'enjeu, et les journées comme celle du 4 juillet le permettent, est de poursuivre le partage et le développement de nos actions.

*« 2030 est une date ni trop lointaine, ni trop proche, mais nous n'avons pas plus de temps pour la résilience et la résistance sur ces éléments ».*

**FABIENNE BUCCIO, PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**

La feuille de route Littoral 2030 du GIP, développée autour d'une construction partenariale, représente un atout majeur pour faire face aux défis qui menacent un littoral aujourd'hui à la fois très attractif et vulnérable. *« Tel un catalyseur des politiques publiques décidées et portées par ses membres, le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine impulse et transforme une dynamique sans cesse confirmée depuis 2009 ».*

Ces synergies de travail entre acteurs publics, éclairées par l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine, permettent d'offrir un cadre méthodologique et d'action pour la gestion intégrée du trait de côte pour laquelle la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 apporte des moyens d'action et des outils nouveaux. Les services et opérateurs de l'Etat sont et seront présents aux côtés des collectivités dans la précision des dispositifs.

Fabienne Buccio a également rappelé l'utilité des contrats de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), et la poursuite de leur ouverture à davantage de territoires, sans oublier le soutien de France Relance et de la Banque Des Territoires dans la transition des territoires littoraux. L'enjeu est aussi de rechercher une économie de territoire compatible avec un ralentissement de la consommation des espaces et de l'artificialisation des sols.

*« La connaissance est essentielle, mais nous devons aussi collectivement et individuellement utiliser les leviers dont nous disposons afin d'agir ».*



Rencontres du littoral @GIP Littoral



# TABLE RONDE 1

## ÉCONOMIE ET VIE À L'ANNÉE, PRÉSERVER LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL : LE DÉFI DE L'ACCUEIL

La première table ronde s'est axée sur les défis de l'accueil en Nouvelle-Aquitaine avec pour fil conducteur trois problématiques : Comment se caractérisent les pressions qui pèsent sur le littoral ? Comment préserver les richesses culturelles et naturelles du territoire ? Quels sont les projets mis en œuvre ou envisagés pour s'adapter et trouver un bon équilibre entre préservation des milieux naturels et accueil des visiteurs ?

### INTERVENANTS

Emmanuel Alzuri, Maire de Bidart, Vice-Président de la CA Pays Basque, Vice-Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques  
Eric Constantin, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine, ONF  
Marie Bascle, Maire des Mathes-La Palmyre, Vice-Présidente de la CA Royan Atlantique  
Frédérique Charpenel, Maire de Soustons, Première Vice-Présidente de la CC Mareme Adour Côte-Sud  
Nathalie Madrid, Déléguée régionale Aquitaine, CELRL  
Hélène Chancel-Lesueur, Directrice Adjointe, DDTM de la Gironde

La stratégie locale de gestion de la bande côtière est, selon Emmanuel Alzuri, « un document sur lequel s'appuient les collectivités pour mieux appréhender le recul du trait de côte au quotidien et à l'avenir ». Il s'agit d'une donnée d'entrée pour la réalisation d'un projet d'aménagement durable.

La [stratégie locale du Pays Basque](#) a permis de définir collectivement des modes de gestion sur les secteurs à enjeux prioritaires.

L'exemple du réaménagement de l'[Espace Naturel Sensible \(ENS\) d'Erretegia](#), plage située sur la commune de Bidart, est donné. Le choix des élus s'est porté sur une renaturation et un repli stratégique (suppression de l'encrochement et des voiries, relocalisation du poste de secours, création d'une plage intérieure, etc.), avec pour objectifs de redonner vie au site et à la biodiversité tout en garantissant l'accessibilité du public et un maintien des usages.

A l'inverse, pour la [plage du centre de Bidart](#), située en secteur urbanisé, le choix s'est porté sur le maintien des ouvrages existants et leur confortement avec une réflexion globale sur l'organisation du site.

Avec 77% du littoral sableux de Nouvelle-Aquitaine en forêt domaniale, l'Office National des Forêts joue un rôle dans l'entretien et le maintien des dunes pour faire face à l'aléa érosion. Cette action nationale se double d'une mission locale d'accueil du public, menée en partenariat avec

les collectivités et le GIP Littoral. Comme le rappelle Eric Constantin « aujourd'hui nous sommes confrontés à accueillir plus et mieux, tout en préservant des milieux forestiers de plus en plus fragilisés. Nous devons trouver des solutions pérennes pour accueillir différemment ».

Les collectivités se saisissent aussi de ces sujets avec la mise en œuvre de démarches d'Aménagement Durable des Stations (ADS), animées par le GIP littoral. Marie Bascle indique comment sa commune est accompagnée « Aujourd'hui la manière de vivre les espaces littoraux a évolué, les touristes souhaitent aller à la plage, visiter la forêt, participer à diverses activités, cette fréquentation des espaces naturels doit être raisonnée, expliquée et gérée pour préserver le territoire ».



Port d'Alberet Soustons @lomainstar - GIP Littoral



Espace naturel sensible d'Errepegia à Bidart. ©Département des Pyrénées Atlantiques

Le Conservatoire du littoral constitue un autre acteur essentiel du littoral régional. C'est un opérateur foncier dont l'objectif est d'acquérir des sites pour constituer un patrimoine naturel tout en permettant un accueil du public. Nathalie Madrid a mis l'accent sur les enjeux en matière d'animation. Elle a ainsi rappelé que pour le domaine d'Abbadia, sous gestion communale, l'équipe pédagogique a été adaptée selon les besoins (84 000 visiteurs en 2004 contre 250 000 visiteurs en 2017). « *L'animation de ce site permet avant tout le bien-être de la vie locale et constitue une vitrine pour l'attractivité du territoire* ». Ce même site illustre aussi le lien fort entre recul du trait de côte et accueil du public, avec un travail en cours sur la [relocalisation du sentier littoral](#).

Au-delà de l'enjeu de l'accueil du public, Frédéric Charpenel expose la problématique de faire vivre un territoire à l'année, en notant qu'*« il faut continuer à accueillir tout au long de l'année et faire en sorte que les habitants permanents s'approprient les lieux... »*. Pour y répondre, la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud a voté récemment plusieurs schémas, leviers majeurs pour un projet de territoire : un schéma mobilité (basée sur un réseau cyclable dense, un renforcement des liaisons entre les pôles de vie et une mobilité douce à l'année) ou encore un schéma tourisme durable.

Hélène Chancel-Lesueur partage l'ensemble de ces constats : consommation forte de l'espace, surfréquentation touristique, saison estivale de plus en plus longue, taux élevé de résidences secondaires, autant de facteurs qui complexifient l'équation « accueil du public et préservation des milieux naturels ». Elle indique que l'Etat accompagne les territoires pour « *trouver tous les leviers possibles pour répondre aux problématiques rencontrées par les collectivités et être au plus près de leurs préoccupations* ». Elle ajoute que l'Etat intervient « *sur la réglementation et la conciliation des usages, avec pour objectif d'organiser l'occupation humaine tout en préservant les espaces* ». Enfin, elle témoigne de l'engagement de l'Etat dans le cadre des [Projets partenariaux d'Aménagement \(PPA\) signés à Lacanau et Saint-Jean-de-Luz](#).

Emmanuel Alzuri indique que le PPA de Saint-Jean-de-Luz a pour objectif de permettre au territoire de s'adapter au recul du trait de côte sur le secteur d'Erromardie. Il doit permettre d'engager des opérations de relocalisation (campings, station d'épuration, Véloodyssée). Il indique que de manière générale l'intérêt de ces dispositifs (PPA, stratégies locales, démarches ADS) « *est de mettre tout le monde autour de la table, et d'obtenir une décision commune* ».



## TABLE RONDE 2 S'ADAPTER, LE DÉFI ET LE COÛT DE LA TRANSITION

La situation climatique a largement évolué depuis une dizaine d'années, et les enjeux qui en découlent concernent tout particulièrement les territoires littoraux. Dans le cadre de cette deuxième table ronde, les intervenants ont pu partager leurs différentes expériences en matière d'adaptation au changement climatique sur leurs territoires, ils ont pu notamment témoigner et partager leurs interrogations autour des défis et du coût de la transition.

### INTERVENANTS

Patrice Raffarin, Conseiller départemental de la Charente-Maritime

Marjorie Andrieu-Gleyze, Responsable grands comptes et innovation à la Banque des territoires

Françoise Douste, Maire de Gastes, Présidente de la CC des Grands Lacs

Nicolas Pedron, Directeur régional du BRGM

Nathalie Le Yondre, Maire d'Audenge, Présidente du bureau des Maires de la CA du Bassin d'Arcachon Nord

Le besoin de financement des collectivités pour faire face aux défis de l'adaptation au changement climatique est la première question qui s'est posée dans cette série d'échanges. « *Nous espérons que la situation financière des collectivités ne se dégrade pas plus dans le cadre du financement des projets* » alerte Nathalie Le Yondre, après avoir rappelé l'importance du travail de la COBAN en matière de transition sur son territoire, « *Les collectivités ont besoin de moyens et de soutien financiers importants pour mettre à niveau les équipements* ». Outre le soutien des services de l'Etat, Patrice Raffarin rappelle le rôle essentiel que devraient avoir les fonds européens dans le cadre du soutien aux collectivités, en évoquant les situations financières contrastées des départements français, ainsi que la fragilité et la réversibilité du contexte économique du littoral néo-aquitain, faisant référence aux conséquences des tempêtes Xynthia et Martin.

Les outils et le cadre régional fournis aux collectivités sont moteurs de l'adaptation au changement climatique. L'intervention de Françoise Douste, au sujet de l'ouverture des Plans Plages aux communes lacustres, a permis de mettre en avant la préservation de ces espaces naturels rétro-littoraux, le rôle des collectivités et des partenaires financeurs. Sur le territoire de la Communauté de Communes des Grands Lacs, la [stratégie locale de gestion de la bande côtière mise en place sur la commune de Biscarrosse](#) a permis de mettre en lumière les actions des dif-

férents acteurs sur le territoire : le rôle de l'ONF pour la gestion du système dunaire impacté par l'érosion marine et éolienne ; le travail mené avec le BRGM dans la lutte active souple ; et enfin, l'accompagnement du GIP Littoral dans la mise en œuvre d'une expérimentation pour la relocalisation d'une partie du front de mer de la station ([ADS](#), candidature PPA). Le cadre financier offert par le PPA constituerait pour la collectivité un élément essentiel permettant d'arriver à terme à cette relocalisation.

Dans l'identification des fragilités à venir, l'accompagnement des élus dans le passage de la compréhension à l'action est prioritaire. Le BRGM, tel que le décrit Nicolas Pedron, a pour mission d'éclairer les décisions politiques, et rappelle que les suivis de long-terme sont essentiels à la compréhension des enjeux.



@Agglo La Rochelle



Vue d'ensemble bassin d'Arcachon, @OCNA Le Collien

Afin de se prémunir des aléas côtiers, il s'avère incontournable d'appliquer un travail à la fois sur une recherche en amont, et sur un continuum entre recherche et application pour transférer la connaissance vers les acteurs. L'ensemble des acteurs travaillent à apporter des éléments de prévention et de gestion pré-opérationnelle face aux incertitudes liées au changement climatique.

Un autre sujet crucial pour tous les territoires littoraux est celui du logement, rappelle Nathalie Le Yondre. C'est un sujet majeur que tous les élus ont à traiter et à inscrire dans la durée, notamment dans le contexte d'une pression foncière accrue depuis la période de crise sanitaire. Dans sa réflexion, elle inclut les difficultés des élus du littoral à faire face aux injonctions contradictoires générées par la loi Littoral « *Il est compliqué de densifier nos villes, de transformer nos paysages, et pour autant nous devons combiner toutes ces injonctions. Nous avons besoin de solutions équilibrées sur l'ensemble du territoire* »

Face à l'ensemble de ces questionnements, la [Banque Des Territoires](#) affiche son soutien « *Nous sommes aux côtés des collectivités littorales pour faire face aux difficultés, et faire bouger les choses.* », rappelle Marjorie Andrieu-

Gleyze. Au travers d'outils de sécurisation juridique et financière, la Banque Des Territoires souhaite accompagner la réalisation concrète des projets. Dans ce contexte, le travail avec le GIP Littoral fournit un laboratoire d'expérimentations pour les projets, et permet de rassembler les acteurs autour de la table pour travailler sur les différents sujets. Enfin, Marjorie Andrieu-Gleyze rappelle qu'un accompagnement en amont nécessite du temps : « *Il faut avancer touche par touche, là où on peut, là où c'est favorable. Le coût de l'inaction est encore plus important.* »

Quelques mots du président, Henri Sabarot, permettent de conclure le temps d'échange autour de cette table ronde, avec notamment un rappel du contexte global : nous sommes aujourd'hui dans une appréhension différente du changement climatique et sociétal. Le rôle des élus, de l'Etat et des différents partenaires est important en matière de préservation de l'environnement et d'expérience sur le littoral. Il s'agit donc, de façon primordiale, de croiser les différentes expériences sur les littoraux, et ce au niveau national. « *Nous nous devons de transmettre à nos enfants un littoral qu'on aime.* »



## 4 PRÉSENTATIONS FLASHS LA TRANSITION DU LITTORAL RÉGIONAL EN PRATIQUE

### Présentation flash #1 - Attractivité

**INTERVENANTE :** Maylen Thoumire-Alcelay, Urbaniste à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP)

**Objectif : fournir une aide à la décision auprès des collectivités publiques à travers l'étude des diverses problématiques qui touchent les communes du littoral basque.**

Trois études, en lien avec la question de l'attractivité touristique sur le littoral, ont ainsi été réalisées ou sont en cours pour le compte des agglomérations du Pays Basque et du sud des Landes.

-Une étude sur la question des mobilités sur le littoral (réalisée en 2015) : enclenchée suite à un constat partagé par les collectivités « *On ne circule plus l'été sur le littoral du Pays Basque* », et des inquiétudes sur les impacts en matière d'attractivité du territoire. L'étude a permis d'objectiver les données de fréquentation sur le territoire, mais elle a aussi conduit à déconstruire quelques idées reçues autour du profil des usagers de la voiture (majoritairement des résidents locaux), ainsi que sur le sentiment de congestion (l'augmentation de la population en période estivale n'est pas corrélée dans les mêmes proportions à une augmentation de la voiture). Cette étude a permis de définir de grandes lignes directrices, « *ne pas surinvestir dans la création de nouvelles offres, mais plutôt mieux valoriser l'existant (l'offre en transports publics par exemple), et décloisonner le dialogue entre les acteurs de la mobilité et du tourisme* ».

-Une étude sur la flambée des prix de l'immobilier sur le littoral (finalisée en 2021) : Avec le constat d'une forte diminution de la part de résidences principales depuis 1968, l'étude s'est notamment portée sur l'observation du phénomène « Air BnB », et de son ampleur. L'étude a spécifiquement porté sur l'analyse du profil des annonces Air BnB publiées en ligne, et l'impact de l'augmentation des résidences secondaires sur les prix du logement. Cette étude a permis aux élus de se positionner, puis en 2021 de renforcer leur règlement d'intervention avec pour objectif de limiter le phénomène Air BnB sur le territoire (principe de compensation stricte).

-Une étude sur les résidences secondaires sur le littoral (en cours) : Cette étude s'intéresse plus spécifiquement aux profils et aux motivations des propriétaires et habitants des résidences secondaires.



©Marie de Saint-Jean-de-Luz



Dune du Pilat @Agence COM' BY AM

## Présentation flash #2 - Biodiversité

**INTERVENANT :** Jérôme Genin, Directeur d'Agence Nouvelle-Aquitaine, CDC Biodiversité

**Objectif :** Restaurer la biodiversité dans le cadre d'opérations d'aménagement soumises à la compensation environnementale – retour d'expérience sur la compatibilité entre forêt de production, zone humide et biodiversité : site forestier du Lignan.

Créée en 2008, pour répondre aux obligations réglementaires de la construction de l'autoroute A69 entre Langon et Pau, la CDC biodiversité est une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations. Experte en écologie mais également opératrice foncière et financière, la CDC est au service des acteurs économiques pour concilier développement économique et respect de la réglementation dans le domaine de l'eau et de la biodiversité.

A titre d'exemple, la CDC présente le site forestier du Lignan. Situé sur le territoire de Bordeaux Métropole, il s'agit d'une zone de richesse humide élémentaire, où les objectifs sont de renforcer la présence de l'eau, de développer une mosaïque d'habitats, et d'avoir une gestion équilibrée des différents usages. Par des acquisitions foncières successives, la CDC mène diverses actions sur site : gestion de densité de peuplement, replantation en tenant compte de la molinie, reprofilage de fossés... Ces actions sont entièrement financées par des tiers pour répondre à leurs obligations de compensation environnementale dans le cadre d'opérations d'aménagements.

Le site de Lignan fait également l'objet d'un travail avec l'Office Français de la Biodiversité avec la mise en application d'une méthode d'évaluation de la fonctionnalité des zones humides.

Enfin, la CDC s'engage sur 30 à 50 ans sur une garantie de résultats auprès de ces financeurs. Elle met donc en avant la nécessité de travailler progressivement et avec prudence sur ces zones pour obtenir des résultats pérennes.

## Présentation flash #3 - Aménagement durable

**INTERVENANTE :** Maria De Vos, Directrice du Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat

**Objectif :** Préserver le Grand Site de la Dune du Pilat par la gestion des flux et l'amélioration de l'accueil du public.

Depuis 2007, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat œuvre pour la préservation des milieux fragiles, la valorisation et l'amélioration de conditions d'accueil sur ce site de grande nature sauvage, le plus visité de Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de la politique de gestion des Grands Sites de France initiée par l'Etat, un programme d'opérations a été mis en œuvre sur ce site, avec notamment pour objectif la gestion de la pression touristique.

De manière concrète, cette gestion se traduit de plusieurs façons :

- Une restructuration du stationnement existant pour contribuer à mettre fin au phénomène de stationnement sauvage, avec un objectif de réduction du stationnement à long terme.

- Une information donnée aux visiteurs en temps réel pour informer en amont de la situation aux abords du site, mesure accompagnée d'un travail avec la COBAS afin d'optimiser l'usage des navettes et bus, et inciter le recours aux mobilités douces.

- La requalification de l'espace d'accueil, porte d'entrée du site, avec un travail important sur les flux de circulation, le parcours visiteur, la reconfiguration du village de cabanes (rendre l'espace plus traversant), marquer l'identité paysagère, et globalement améliorer l'accueil. Le syndicat a également fait le choix de mettre en place un travail de médiation et d'information pour permettre au visiteur d'appréhender ce site dans les meilleures conditions possibles.

L'ensemble du travail réalisé permet d'amener le visiteur à avoir une approche sensible de ce milieu naturel, et de prolonger son émotion dans le temps et dans l'espace, tout en préservant le site de l'impact de la voiture et du piétinement.



## Présentation flash #4 - Changement climatique

**INTERVENANTE** : Marie Bareille, Chargée de mission SAGE à l'Institution Adour

**Objectif : Comprendre et anticiper les impacts futurs des changements globaux sur la ressource en eau avec l'étude prospective « Adour 2050 ».**

Syndicat mixte, couvrant l'ensemble du bassin versant de l'Adour, labellisé EPTB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin), l'Institution Adour a pour centre d'intérêt la gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides.

Ce syndicat a porté une étude prospective « Adour 2050 » de 2016 à 2020 dont l'objectif était de connaître les impacts sur la ressource en eau du changement climatique et des évolutions socio-économiques.

Celle-ci avait pour fil conducteur une démarche de concertation avec un cercle d'acteurs élargi pour répondre à une question centrale « *Comment peut-on collectivement s'adapter et se prémunir contre les pièges de la mal-adaptation ?* ».

A travers un comité de pilotage et un principe de co-construction, cette démarche volontaire s'est déroulée en plusieurs phases.

Le point de départ de l'étude a été le choix, en

2016, du scénario climatique. Le comité a décidé de travailler selon le scénario RCP4.5 du GIEC (+1,5 à 2°C en 2050 et stabilisation des températures en 2100, grâce à la mise en œuvre de politiques publiques climatiques efficaces). Un scénario qui aujourd'hui fait l'objet de discussions et pourrait être revu.

Dans le cadre de la phase 1 (diagnostic prospectif), plusieurs thèmes ont été traités : agriculture, industrie, tourisme et loisirs, etc. Ces thèmes ont été analysés à travers plusieurs scénarios au sein de la phase 2 : scénario tendanciel et scénarios alternatifs (démission de la puissance publique et déclin des activités, développement économique « coûte-que-coûte », mutation agricole et reconversion vers l'écotourisme etc.)

Pour chaque scénario, une évaluation des impacts a été réalisée :

- sur la ressource en eau (quantitatif, qualitatif), sur les milieux, sur le risque inondation.
- sur le volet socio-économique : conflits d'usages, coûts à la charge des collectivités locale, sur l'emploi, etc.

A l'issue de ce travail, le comité de pilotage a fait le choix de tendre vers le scénario le plus vertueux, et de co-construire des pistes d'adaptation. Un focus sur les orientations stratégiques liées au thème du tourisme et des loisirs a été présenté en séance.



Adour Seignanx @GIP Littoral

## TABLE RONDE 3

### LA TRANSITION DU LITTORAL EN PRATIQUE ET AILLEURS

Les échanges de la table ronde ont permis de témoigner des engagements des acteurs nationaux dans la transition du littoral, des partenariats forts mis en place et des problématiques littorales communes.

#### INTERVENANTS

Claire Hugues, Vice-Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire  
 Arola Urdangarin, Directrice de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre  
 Anne-Sophie Leclere, Directrice générale de L'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)  
 Vivian Depoues, Chercheur à l'Institute For Climate Economics (I4CE)  
 Nicolas Castay, Directeur du GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine

Claire Hugues souligne que « *le littoral, c'est aussi en Région Pays de La Loire, les digues, les falaises, les dunes mais aussi la pêche, l'industrie maritime et le tourisme. La mer est source de notre avenir dans le domaine culturel, environnemental, économique, et touristique* ». La Région Pays de la Loire partage avec l'ensemble de ses partenaires une ambition maritime forte, articulée autour de 3 piliers : valoriser l'identité maritime auprès du grand public, répondre à la croissance bleue et préserver pour mettre en valeur l'environnement littoral en tenant compte de sa fragilité, de l'évolution climatique et de l'attractivité démographique.

Ce dernier pilier fait écho à des enjeux locaux sur le recul du trait de côte. Pour y répondre, depuis 2016, avec le soutien de l'Observatoire Régional des Risques Côtiers des Pays de la Loire, différents travaux sont menés par l'Assemblée Régionale Mer et Littoral regroupant plus de 450 partenaires. « *Les objectifs sont de collecter, d'expliquer, de donner un maximum d'informations aux élus locaux dans le but de les aider dans leurs décisions d'aménagement et d'adaptation* ».

Nicolas Castay évoque la nécessité d'avoir une réflexion sur un continuum atlantique, objet de peu de traitements certes, mais avec quelques

démarches innovantes menées, comme celles de l'Eurorégion. Ce groupement de coopération européenne territorial, formé par 3 régions (Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre) a pour objectif de développer une cohésion inter-régionale afin de partager des retours d'expériences et d'engager des initiatives transfrontalières. Arola Urdangarin rappelle « *que le littoral ne s'arrête pas à la frontière, on partage des enjeux similaires face au changement climatique* ». A titre d'exemple, un projet « LIFE Urban Klima 2050 » a été approuvé par l'Union européenne dans le cadre du projet intégré d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique.

Ces projets se réfèrent à différents objectifs climatiques définis aux échelles européennes, nationales ou encore territoriales, avec pour constat similaire, la nécessité d'apporter des éclairages sur les implications économiques et financières. Selon Vivian Depoues, « *il existe un besoin d'avoir une expertise sur ces sujets pour apporter une aide à la décision, c'est tout le travail de l'Institute For Climate Economics* ».

» En savoir +

<https://www.i4ce.org/>



Plusieurs facteurs sont à considérer pour appréhender la complexité du financement des projets d'adaptation : la temporalité multiple et la diversité des actions (projets composites) ainsi que la particularité et la singularité des espaces littoraux. Le choix est donc essentiel, c'est un enjeu crucial que rappelle Vivian Depoues « *Protéger, faire évoluer, déplacer, quelles sont les perspectives, les prospectives, les chemins à financer ? Des choix à faire avec des incertitudes certes mais des choix à faire.* » Au-delà des financements, les aspects de ressources humaines, ainsi que juridiques et législatifs sont également essentiels, effectivement les sujets sont locaux mais posent aujourd'hui question au niveau national, avec un besoin de débat.

Sur ce point, la directrice générale de l'Association Nationale des Elus du Littoral, Anne-Sophie Leclere, rappelle que « *le sujet du littoral est un champ d'intérêt commun, il peut être pris en charge par toutes les strates. Le littoral n'est pas une compétence mais un territoire, il faut donc des politiques adaptées à ce territoire si particulier.* ».

Sur la question du recul du trait de côte, l'ANEL et le Cerema ont lancé un appel à projet sur la gestion intégrée de la bande côtière, avec un sujet préoccupant pour la plupart des candidats (17 lauréats), celui de l'érosion côtière. En

phase d'étude, ces projets montrent la difficulté d'élaborer une méthode robuste pour cartographier l'aléa. La somme des incertitudes pose aujourd'hui question, comme l'indique Anne-Sophie Leclere « *Comment les élus peuvent prendre des décisions éclairées à 10, 20, 50 et 100 ans ?* ». Aujourd'hui, l'existence du GIP permet aux collectivités de Nouvelle-Aquitaine, à travers les stratégies locales, d'avoir un opérateur technique pour les aider à répondre à leurs questionnements. L'ANEL s'appuie sur l'existence de ce cadre partenarial pour amener des réflexions nationales, principalement sur la fiscalité et la solidarité territoriale.

Nicolas Castay, rappelle que « *l'ANEL permet d'être un lieu de débat et de mise en réseau entre les collectivités sur les différents projets menés à l'échelle nationale.* ». La combinaison des projets (planification, gestion du littoral, aménagement) permet de nourrir les débats et de débloquer des verrous pour passer en phase opérationnelle. L'ANEL peut ainsi accompagner les territoires dans les débats nationaux. Anne-Sophie Leclere cite plus particulièrement la loi Climat et Résilience et son article 237 (reconnaissance des stratégies locales) et précise les inquiétudes des élus quant à l'ordonnance relative à l'érosion côtière et les contentieux multiples à venir pour les collectivités.



Interventions - table ronde 3 rencontres du littoral @GIP Littoral



# GIP LITTORAL

## 2030



### MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Mareme Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

### PHOTOGRAPHIES

Couverture : Mr Thornill / Page #1 : GIP Littoral / Page #2 : Loomastar - GIP Littoral / Page #3 : Département des Pyrénées Atlantiques / Page #4 : Agglo La Rochelle / Page #5 : OCNA Le Collen / Page #6 : Mairie Saint-Jean-de-Luz / Page #7 : Agence COM' BY AVM / Page #8 : GIP Littoral / Page #10 : GIP Littoral / Page #11 : GIP Littoral

### GIP LITTORAL

11, avenue Pierre Mendès France 33700 Mérignac / France  
T. +33 (0)5 56 13 26 28 / [contact@giplittoral.fr](mailto:contact@giplittoral.fr)

[www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)

